



AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR

Version 12 mai 2021

CONCOURS REGIONAL DE RECONNAISSANCE DES VEGETAUX



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux**

Bretagne

Edition 2021

1. Eléments de contexte

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas d'organiser le concours de reconnaissance des végétaux en présentiel dans des conditions de sécurité optimales, l'évènement s'organiserà en distanciel. Les candidats passeront les épreuves dans leur propre établissement.

2. Présentation de l'organisation

Pour se faire, les candidats d'une catégorie, réunis dans une même salle devront identifier les échantillons sur photos projetées sur écran. Pour chaque échantillon, une diapositive comportant 3 photos (port du végétal, feuillage, fruit ou fleur, tronc ou tige) sera affichée. Le candidat disposera d'une minute pour identifier le sujet et écrire les informations dans la grille réponse (Cf pièces jointes du règlement).



Echantillon n°1 sur 40.

BTS paysage

Exemple de présentation d'un sujet

C'est le logiciel ZOOM qui sera utilisé pour présenter chaque épreuve avant son démarrage. Le lien sera communiqué aux établissements par la DRAAF la veille de l'épreuve. La diffusion du diaporama avec les échantillons en photo se fera à partir d'un fichier reçu quelques temps avant pour éviter tout problème de connexion.

Les feuilles de présence ainsi que les grilles d'évaluation anonymées pour le concours seront également transmises la veille et seront à imprimer par chaque établissement. Les surveillants veilleront à donner la bonne grille d'évaluation au bon candidat en fonction de leur numéro de candidat inscrit sur la feuille d'émargement.

Pour la surveillance des épreuves un enseignant et si possible un professionnel extérieur à chaque établissement sera présent pendant toute la durée des épreuves pour garantir l'équité de traitement entre les candidats.

3. Dispositions à prendre par les établissements

-Prévoir une salle de réunion ou salle pouvant accueillir au moins six candidats et deux surveillants de salle en respectant les mesures sanitaires en vigueur, équipée d'ordinateur, d'un moyen de projection, d'un écran, d'une connexion internet de qualité, avec des micros et caméras.

-Prévoir en support, la présence d'un enseignant ou technicien informatique le 19 mai 2021 afin de pallier les éventuels dysfonctionnements. Cette personne pourra être la référente de l'établissement pour faire le lien avec l'organisation.

- Prévoir une vérification de connexion à 8h00 le 19 mai 2021 (voir instructions dans le tableau ci-après).

- Le chef d'établissement désigne un enseignant de son propre établissement qui se rendra la journée du 19 mai de 8h à 17h30 dans l'établissement indiqué dans le tableau ci-dessous.

-Le chef d'établissement reste garant de l'organisation du concours dans son établissement.

Organisation de la surveillance des salles de concours

Etablissement - Lieu du concours	Surveillants de salle – Origine de l'établissement
LEGTA de L'Aulne - Châteaulin	Un enseignant de la MFR de Plabennec
Lycée et CFA de Kerplouz	Un enseignant de la MFR de Questembert
MFR de Plabennec	Un enseignant du LEGTA de L'Aulne - Châteaulin
Lycée et CFA de Merdrignac	Un enseignant de Saint Ilan
Lycée Saint Ilan	Un enseignant du Lycée et CFA de Merdrignac
MFR de Saint Grégoire	Un enseignant de Saint Aubin du Cormier
Lycée de Saint Aubin du Cormier	Un enseignant de la MFR de Saint Grégoire
MFR de Questembert	Un enseignant du Lycée et CFA de Kerplouz

4. Procédure

- Pour chaque épreuve se connecter 15 minutes avant le début.
 - Chaque candidat devra être muni d'un stylo à bille.
 - L'enseignant et/ou le professionnel venant d'un établissement extérieur surveille que les candidats soient suffisamment espacés pour éviter les fraudes.
 - Les candidats doivent être prêts à concourir dans la salle après vérification de l'identité au moins 5 minutes avant l'horaire prévu (voir point 6).
 - Une introduction sera faite au début de chaque épreuve.
 - A la fin de l'épreuve l'enseignant et/ou le professionnel venant d'un établissement extérieur récupère les copies.
 - A l'issue de toutes les épreuves, les grilles d'évaluation ainsi que les feuilles d'émargement doivent directement être mises dans une enveloppe et fermée par l'enseignant ou le professionnel de l'établissement extérieur.
- Le courrier doit être expédié par l'établissement en recommandé avec accusé de réception

à :

l'attention de Monsieur Eric PLAZE

SRFD Bretagne (Service Régional de la Formation et du Développement)

Cité de l'agriculture

15 avenue de Cucillé - 35047 RENNES CEDEX 9

Tél. : 02.99.28.22.50 - Fax : 02.99.28.22.59 Mél : srfd.bretagne@educagri.fr
ou SRFD.DRAAF-BRETAGNE@agriculture.gouv.fr

Au plus tard le 20 mai minuit. En cas d'envoi postérieur, le cachet de la poste faisant foi, les copies ne seront pas prises en compte.

- Les copies anonymées seront corrigées par un jury et les résultats communiqués aux établissements par la DRAAF. Les lots vous seront transmis à la suite. Nous vous invitons à faire la remise des prix à l'occasion par exemple d'un conseil d'administration. Pensez à inviter la presse pour valoriser les résultats de vos élèves, apprentis, stagiaires.

5. Participation des professionnels au concours

Compte tenu du contexte, le professionnel désireux de participer au concours se préinscrira auprès de l'organisateur du concours. L'organisateur verra alors auprès de l'établissement qui pourrait l'accueillir, si cela est possible avant de confirmer ou pas son inscription aux épreuves du niveau 4 Bac pro/ BP et l'ajouter à la liste des candidats.

6. Horaires des épreuves

7.

Horaires	Epreuves	Horaire de démarrage du diaporama : temps "T"
8h00	inter épreuve	
8h30-9h15	CAPA/BPA/Seconde pro paysage	8h35
9h15-9h45	inter épreuve	
9h45-10h30	Bac pro/BP paysage/ professionnels	9h50
10h30-11h00	inter épreuve	
11h00-12h00	BTSa paysage	11h05
12h00-12h45	Pause déjeuner	
12h45-13h00	inter épreuve	
13h00-13h45	CAPA/BPA/Seconde production/commerce	13h05
13h45-14h15	inter épreuve	
14h00 -	CAP Fleuriste	14h05
14h45 - 15h15	inter épreuve	
15h15-16h00	Bac pro/BP production/commerce/professionnels	15h20
16h00-16h30	inter épreuve	
16h30-17h30	BTSa production/commerce	16h35
17h30-17h45	Désinfection des salles	

Pour toute question ou information concernant l'organisation du concours
 Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter

LAMARQUE Bastien (bastien.lamarque@mfr.asso.fr) 02 99 68 89 53

PLAZE Eric DRAAF 02 99 28 22 55 ou le 07 63 85 00 78

Numéro de la MFR de Saint Grégoire: 02 99 68 81 11